

Nous serons devant le Palais de Justice de Créteil le 8 Septembre aussi

■ **Pour défendre l'accessibilité aux soins, pour refuser les « directives », (telles que celles sur les ordonnances dites « bizonnes »), obligeant les médecins, primes et sanctions à l'appui, à devenir les collaborateurs des restrictions de soins, des remboursements et bientôt du fichage médical informatique, très dangereux pour les libertés.**

■ **Pour défendre les nombreux médecins**

- qui dénoncent les directives de restriction de l'accès aux soins,
- qui contestent les « ordonnances bizonnes » : elles obligent les médecins à découper arbitrairement les personnes gravement malades (100%=ALD) en « zones » de pathologies à remboursement modulable, au gré des directions de la sécu :

Or la personne humaine est une et indivisible. Les médecins ne peuvent exercer leur métier sans considérer les personnes qu'ils soignent dans le respect de leur personnalité et de leur intégralité!

■ **Pour lutter contre la braderie de la Sécurité Sociale aux assurances privées.**

■ **Pour défendre l'hôpital public, menacé de toutes parts,**

○○○○○○○○

La Sécurité Sociale est une conquête des travailleurs de 1945. Le patronat payait les cotisations sociales (part des employeurs et part salariale retenue sur les salaires) qui faisaient partie du salaire de chacun. Elle permettait une solidarité face aux situations empêchant les salariés de travailler. Depuis, le patronat, qui s'est hissé à la tête de sa gestion, n'a eu de cesse de vouloir la transformer en assurance privée. A chacun son « risque » santé selon ses moyens ! L'objectif, avec le concours des gouvernements prônant le libéralisme ou désireux de ne pas contester ses règles, est en cours de réalisation. Les directions de la CNAM et des CPAM adoptent les méthodes du patronat, et espèrent aussi transformer le statut de médecin : autrefois, jusqu'à ces dernières années, il était évident que tout médecin en exercice était « traitant » c'est-à-dire avait des responsabilités diagnostiques et thérapeutiques. La récente appellation de « médecins-traitants » qui attache une personne à un médecin par « choix »...obligatoire !! (sous peine de sanction financière sur les remboursements) pourrait être interprétée comme un mot maladroit, inutile. Il n'en est rien. Ce mot était destiné à flatter les médecins et leur faire croire qu'ils continueront d'exercer leur métier comme avant et mieux encore puisque leur « clientèle » sera « fidélisée » (...par l'argent - et plus seulement par la confiance !). Or les « directives » autoritaires qui pleuvent maintenant sur leur tête, le déferlement de « primes à l'obéissance » ou de menaces de sanctions, démontrent au contraire qu'il s'agit de les transformer en « officiers de santé » dont la tâche ne serait plus tant de soigner que d'ouvrir les portes d'un « parcours de soin » privatisé où fleurissent les dépassements d'honoraires, tandis qu'ils seraient utilisés à débusquer, informatique à l'appui, les « fraudeurs » que sont en puissance tous les salariés ou chômeurs malades (et qui sont dès maintenant obligés de renoncer aux soins !). 7 ans d'étude pour cela ? 3 ans suffiront bien !

C'est pourquoi ils attaquent les médecins désobéissants ; C'est ainsi qu'ils s'attaquent aux travailleurs de la Sécurité Sociale :

Le Monde du 30 juillet 2010	Assurance Maladie : La CNAM pourrait supprimer 3950 postes (sur 75000) d'ici à 2013...Depuis l'année 2000, 10000 postes y ont été supprimés !	Commentaire : ce qui explique les attentes pour les remboursements et les 4 mois d'attente pour étudier une demande de CMU ou d'AME dans le 94! Que font les malades...et les médecins en attendant ?
------------------------------------	--	---

○○○○○○○○

Dans le Val de Marne la direction de la CPAM assurée de ses soutiens libéraux, se croit tout permis. Elle s'attaque aux médecins sous des prétextes divers dès lors qu'ils contestent ses « objectifs » de restriction de soins, elle s'en prend au personnel de la Sécurité Sociale qu'elle veut « dégraisser », elle part en guerre contre tous les travailleurs et les chômeurs du département. Ce n'est plus une institution ouverte au public. Au contraire, au fur et à mesure que croissent les restrictions et les remboursements, la direction de la CPAM 94 ferme ses centres et se barricade dans des immeubles forteresses de luxe, inaccessibles tant physiquement que téléphoniquement ! Car elle considère que tout dialogue avec les victimes du libéralisme, c'est du temps perdu ! **Cette direction de la CPAM ne correspond en aucun cas aux attentes de la population et des médecins. Elle agit de façon indigne. Elle doit abandonner les poursuites contre les médecins qui posent les problèmes concrets de l'exercice médical, qui dénoncent l'arbitraire et qui refusent de faire faire des économies à l' « assurance maladie », sur le dos des personnes malades.**

Rappelons que le Dr POUPARDIN a reçu les soutiens suivants :

► **A VITRY :** MRAP de Vitry, d'Arcueil, de Champigny, d'Ivry et de Villejuif, Syndicat CGT Retraités Sanofi Aventis Vitry, ATTAC, PCF, PS, PG, NPA, LO.

► **Dans le Val-de-Marne :** LDH 94, MRAP 94, ATTAC 94, UFAL 94, UL CGT d'Ivry St Maurice Charenton, UD CGT 94, SUD 94, SUD Santé 94, SUD Santé Hptx ST Maurice, SUD PTT 94, SOLIDAIRES 94, FSU 94, Comité Ivryen pour la santé et l'hôpital public, PCF 94, VERTS 94, PARTI DE GAUCHE 94, NPA 94, LO 94

► **Sur le plan national :** Syndicat de la médecine générale, MG France, SUD Santé de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Union syndicale des médecins de centre de santé, Syndicat national des chirurgiens dentistes des centres de santé, Syndicat National des Médecins de PMI, Union syndicale de la Psychiatrie, Collectif National contre les Franchises médicales, La santé n'est pas une marchandise, Résistance sociale, La coord.nat. des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Coordination Santé Solidarité Gironde.

Le Dr POUPARDIN a déjà reçu l'appui de nombreuses personnalités, parmi lesquelles :

► **SENATEURS, DEPUTES, CONSEILLERS REGIONAUX et GENERAUX :** Mme Odette TERRADE, Sénatrice ; M. Pierre GOSNAT, Député-Maire d'IVRY ; Jean Marc BOURJAC conseiller Régional d'Ile de France ; M. Jacques PERREUX, Conseiller Régional d'IdF. ; M. Pascal SAVOLDELLI, Vice-Président du Conseil Général 94 ; M. Pierre BELL-LLOCH, Conseiller Général 94 ; Mme Marie KENNEDY, Conseillère générale 94.

► **MAIRES :** M. Alain AUDOUBERT, Maire de Vitry ; Mme Françoise BAUD, Maire de Valenton

► **ADJOINTS AU MAIRE DE VITRY :** M. JP Moineau, M. JC Kennedy, Mme M. Viguier

► **Responsables nationaux de partis :** Marie-George BUFFET (PCF), Olivier BESANCENOT (NPA), Arlette LAGUILLER (Lutte Ouvrière).